



Règlement de consultation valant cahier des clauses particulières

1) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Lycée Polyvalent ELLA FITZGERALD – BP 40 - 69 560 SAINT ROMAIN EN GAL

Personne responsable du marché : Madame Le Chef d'Etablissement, Jean-Louis CORNUT

Comptable assignataire : Monsieur l'Agent Comptable du Lycée sus nommé, Luc GUILLAUD

2) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du Code des marchés publics.

3) Objet du marché :

Vente et livraison de **papier reprographie**. La liste des produits faisant l'objet de cette consultation n'est pas limitative. Elle pourra être complétée au cours de la période définie au paragraphe 4) après qu'un accord sur le prix soit intervenu entre le fournisseur retenu et le lycée.

4) Durée du marché :

Le marché est conclu pour une durée de **1 an, du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017**.

5) Montant du marché :

Le montant annuel du marché est estimé à : 8 000 € H.T.

6) Contact

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de Chantal Drapier de préférence par voie électronique : chantal.drapier@ac-grenoble.fr

7) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :

Les offres complètes devront être envoyées par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) en recommandée avec accusé de réception au plus tard le **Vendredi 10 juillet à 12h00**

Lycée Polyvalent ELLA FITZGERALD
4 Route départementale 502
BP 40
69560 Saint Romain en Gal

Le bordereau de prix devra être transmis impérativement par voie électronique à chantal.drapier@ac-grenoble.fr.

ATTENTION - Vous devez compléter le tableau sans modifier les colonnes, les libellés, les formules et la présentation du document. Toute modification entraînera l'annulation de l'offre.

8) Présentations des offres :

L'offre devra obligatoirement contenir :

- L'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat,
- Le bordereau de prix renseigné avec les prix détaillés selon la désignation formulée,
- Le délai et les jours de livraison,
- Un document qui reprend les coordonnées de l'entreprise ainsi que celles de la personne désignée responsable des relations avec le lycée,
- Un catalogue avec le pourcentage de remise sur les tarifs des produits non décrits dans la présente consultation,
- Un nuancier
- Les échantillons gratuits demandés dans le bordereau de prix.

9) Contenu et révision des prix :

Les prix s'entendent franco et sans minimum de commande.

Ils sont exprimés hors taxes, le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix.

Ils restent fermes, définitifs et non révisables pour toute la durée du contrat.

10) Critère de jugement des offres :

- Le prix (6/10)
- La qualité des produits (4/10) le fournisseur transmettra à cette fin les échantillons demandés dans le bordereau de prix.

11) Règlement des factures :

Le règlement s'effectuera par mandat administratif (joindre un RIB) dans un délai maximum de trente jours après réalisation complète de la prestation et présentation d'une facture.

12) Clause de résiliation et litiges :

Le non respect de l'une des clauses définies au présent document peut entraîner de plein droit la résiliation du marché aux torts exclusifs du Titulaire. Les litiges susceptibles de naître lors de l'exécution du marché seront portés devant le Tribunal administratif du ressort de l'établissement concerné.

13) Notification :

Le marché sera notifié au titulaire dans la 1^{ère} quinzaine du mois de décembre.
Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site de l'AJI.